



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac tiendra une séance extraordinaire, le mardi 10 décembre 2019, à 19 h 00, au pavillon Wilson, 4b rue Principale à Coteau-du-Lac, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2020 et à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 28 novembre 2019.

  
Chantal Paquette, OMA

/cp



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Paquette, assistante-greffière, certifiée, sous mon serment d'office, que le présent avis a été :

1. Affiché sur le babillard et sur le site Internet de la Ville le 28 novembre 2019.

  
Chantal Paquette, OMA  
Assistante-greffière